

LIVRET DE L'ENSEIGNANT DE CE1 ASSOCIE au Coup de Pouce CLEM (club lecture, écriture et mathématiques)

I. Le dispositif

➤ **Le Coup de Pouce CLEM**

Le Coup de Pouce CLEM est une action périscolaire et péri-familiale qui s'adresse aux enfants de CE1. Il agit sur un facteur essentiel d'inégalités scolaires : un environnement familial plus ou moins stimulant dans le domaine des mathématiques, du lire et de l'écrire.

Le Coup de Pouce CLEM n'est pas une action de remédiation. Il ne peut pas se substituer à une prise en charge spécifique (RASED, orthophoniste, psychologue.).

Le Coup de Pouce CLEM a trois objectifs :

- Favoriser l'apprentissage des mathématiques, de la lecture et de l'écriture.
- Renforcer la confiance en soi et la motivation des enfants à apprendre.
- Transmettre aux parents les clés d'un accompagnement favorisant la réussite scolaire.

➤ **L'organisation du CLEM**

- Un groupe de 6 enfants pris en charge par un animateur dans une salle de l'école (autre que la classe des enfants) ;
- Des séances d'1h30, 3 fois par semaine ;
- Un rituel d'activités brèves et ludiques de mathématiques, de lecture et d'écriture, dont 15 minutes dédiées au travail de lecture et de mathématiques donné par l'enseignant ;
- Des parents associés au club.

➤ **Le profil des enfants Coup de Pouce CLEM**

Le profil des enfants est défini selon les critères suivants :

- Ayant des fragilités en mathématiques, notamment dans le calcul mental, le repérage dans l'espace, la géométrie, la numération.
Attention, les enfants doivent maîtriser la numération de 0 à 10.
- Parfois timides, ayant peu confiance en leurs capacités et participant peu ou pas en classe.
- En dehors de l'école, semblant avoir peu ou pas d'activités partagées avec un adulte autour des mathématiques, de la lecture-écriture.
- Acceptant de fréquenter le club trois soirs par semaine de novembre à juin.

Ces enfants ne doivent pas rencontrer de difficultés majeures qui nécessiteraient une prise en charge médico-psychologique et/ou le soutien du RASED. L'expérience montre que des enfants faisant preuve d'un comportement inadapté au cadre posé par les clubs ne tirent pas bénéfice du Coup de Pouce CLEM.

➤ **Les parents**

Les parents doivent également adhérer au dispositif et s'engager à :

- fournir un goûter à leur enfant chaque jour
- venir le chercher à la fin du club et échanger quelques mots avec l'animateur ;
- parler chaque soir avec leur enfant de l'école et du Coup de Pouce CLEM : regarder avec lui le cahier du club, les livres... ;
- assister à des séances du club dans l'année ;
- participer aux cérémonies et rencontres organisées par le directeur et/ou la mairie.

➤ **Les partenaires**

- *La Ville*

La Ville de Paris pilote le dispositif.

Dans chaque arrondissement, le **Coordinateur Ville** assure le recrutement et le suivi administratif des animateurs. Il met à leur disposition le matériel nécessaire à l'animation des clubs (la mallette pédagogique).

L'animateur prend en charge les enfants. Il anime les séances en respectant les recommandations de l'Association Coup de Pouce.

- *L'Association Coup de Pouce*

Le délégué territorial forme les animateur, participe au suivi et à l'évaluation de l'action.

- *L'Education nationale*

Le coordonnateur REP veille à la mise en place du dispositif dans les écoles de son réseau.

Le directeur est responsable du bon fonctionnement du ou des clubs de l'école. Il assure la coordination au sein de l'équipe.

L'enseignant de CE1 est un acteur essentiel du dispositif. Il est volontaire pour que ses élèves participent au Coup de Pouce CLEM.

II. Le rôle de l'enseignant associé

Cf. Annexe 1 : Calendrier de l'année Coup de Pouce CLEM

➤ **Choisir les enfants pour le club Coup de Pouce CLEM**

Durant le mois de septembre, les enseignants de CE1 repèrent les enfants qui correspondent au profil, en concertation avec le directeur de l'école, les enseignants de CP et les membres du RASED.

➤ **Informers les parents que leur enfant a été pressenti pour le club.**

Le directeur et/ou l'enseignant reçoivent individuellement les parents de chaque enfant pour leur présenter en détail le dispositif et leurs engagements. Ce sera l'occasion d'échanger sur les éventuels aménagements des engagements.

➤ **Proposer à chaque enfant de participer au club**

L'enseignant présente le dispositif comme un temps aidant et valorisant. L'enfant exprime son accord et s'engage à être présent 3 soirs par semaine.

➤ **Participer à la réunion de lancement des clubs**

Avant le démarrage des clubs, le directeur réunit les animateurs Coup de Pouce CLEM et les enseignants associés, pour faire connaissance, échanger sur les enfants et poser les bases du travail d'équipe.

➤ **Participer à la cérémonie d'ouverture et à la cérémonie de clôture**

La cérémonie d'ouverture marque le début des clubs Coup de Pouce CLEM. Toute l'équipe (directeur, enseignants associé et animateurs) accueille les parents pour un évènement solennel et convivial.

La cérémonie de clôture se déroule soit dans l'école, soit en mairie d'arrondissement. Elle clôture symboliquement l'année.

➤ **Faire le point avec les parents**

Au cours de l'année, l'enseignant de CE1 rencontre les parents pour faire le point sur les progrès de leur enfant dans le club et dans la classe, si possible en présence de l'animateur.

➤ **Échanger avec l'animateur :**

- Les échanges quotidiens :

Chaque jour, avant le club, enseignant de CE1 et animateur échangent quelques mots devant les enfants sur la journée de classe, la progression de la classe ou le travail à faire.

Ce moment est essentiel pour formaliser aux yeux des enfants le lien entre la classe et le club.

- Le travail du soir :

Au Coup de Pouce CLEM, une séquence de 15 minutes maximum est consacrée collectivement au travail de lecture et de mathématiques. L'enseignant veillera ainsi à prendre en compte cette organisation dans le choix des activités proposées à ses élèves en dehors de la classe.

- La collaboration dans le travail avec les parents :

L'enseignant et l'animateur partagent dès que nécessaire des informations sur l'évolution des enfants et la participation des parents au club.

Ces informations permettent à l'enseignant de CE1 de soutenir l'animateur dans son travail auprès des enfants et des parents.

- Les échos aux activités du club dans la classe :

En créant un lien entre le club et la classe, l'enseignant de CE1 valorise la participation des enfants au club et favorise leur sentiment de réussite face au groupe classe.

Ce lien peut se faire en permettant aux enfants du club de raconter régulièrement en classe une activité du club, en s'associant au Prix Coup de Pouce des Petits Jeux Mathématiques (découverte des jeux mathématiques, productions des enfants...), en proposant des supports du club sur des temps de classe. Les outils du club (revue, cahier du club, jeux...) sont mis à disposition de l'enseignant de CE1.

➤ **Renseigner le questionnaire de bilan en ligne :**

Les enseignants de CE1, les directeurs d'école et les animateurs participent à l'évaluation du dispositif en complétant chacun un questionnaire sur le site Internet de l'Association Coup de Pouce. (*Procédure, cf. annexe 2*)

III. Les outils de suivi du dispositif

➤ Les visites de sites

Elles se font en présence du coordinateur Ville, du coordonnateur REP et/ou du référent de l'association Coup de Pouce.

Le directeur, l'enseignant associé et l'animateur doivent être présents.

Ces visites visent à faire le point sur le fonctionnement en recueillant l'avis de tous les partenaires. Elles sont structurées en deux temps :

- un temps avec le directeur ;
- un temps avec les enseignants associés et les animateurs.

La visite de site donne lieu à un compte-rendu diffusé à tous.

➤ Les visites de clubs

Des visites de clubs peuvent être menées à la demande de l'école ou dans le cadre du suivi des animateurs.

➤ Les goûters banalisés

Deux fois dans l'année (par exemple de 16h30 à 17h), des temps d'échanges sont organisés entre le directeur, les enseignants associés et les animateurs. Cela permet de faire des points d'étapes sur le fonctionnement du ou des clubs Coup de Pouce CLEM.

➤ Le bilan annuel

Chaque fin d'année, le fonctionnement du Coup de Pouce CLEM est évalué par l'ensemble des acteurs du dispositif.

IV. Des ressources, des leviers

➤ Ressources en ligne

L'Association Coup de Pouce propose aux enseignants, sur son site, de nombreux outils Coup de pouce transposables dans la classe.

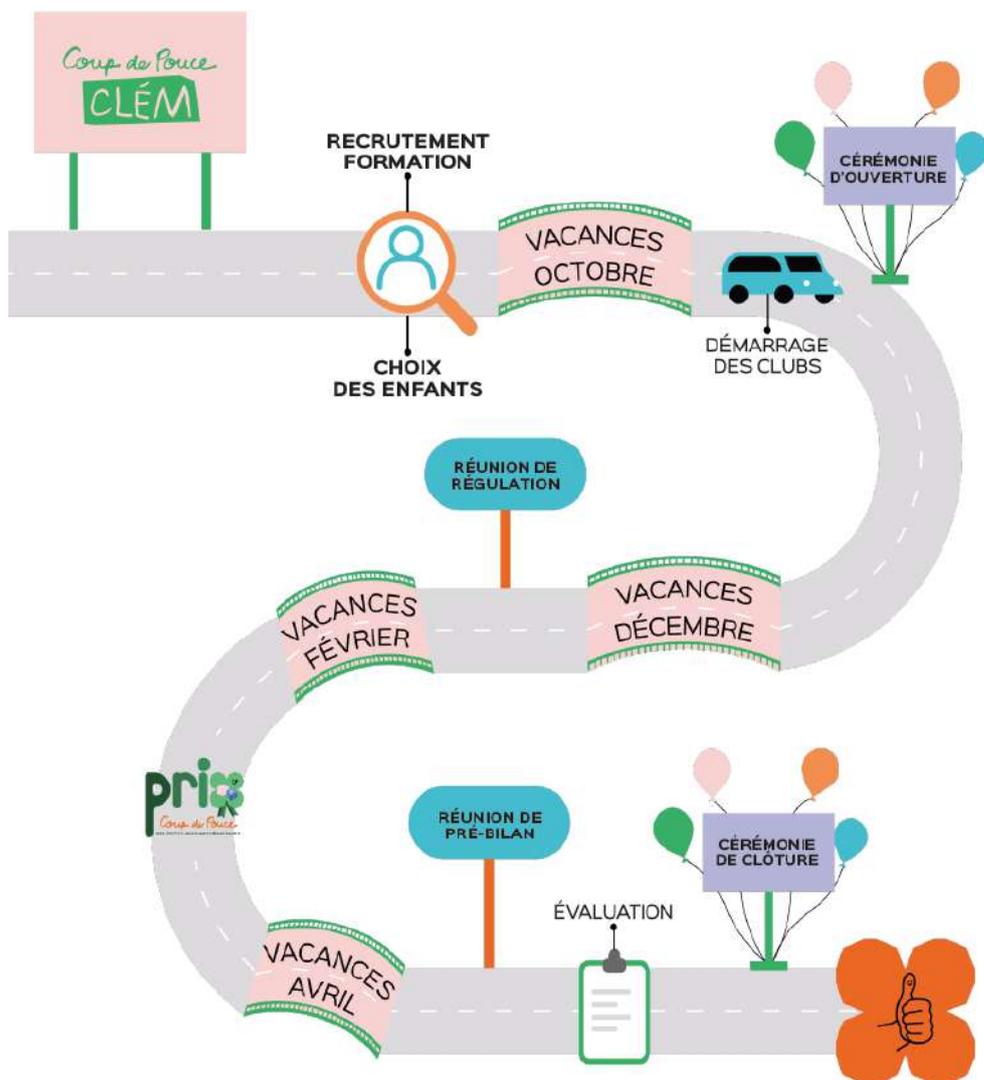
Pour y avoir accès, les enseignants doivent créer ou réactiver leur compte personnel sur le site www.coupdepouceassociation.fr.

➤ Une formation en ligne

L'Association Coup de Pouce propose une formation en ligne destinée aux enseignants de CE1 associés : plusieurs aspects du dispositif sont abordés dans de courts modules dédiés aux fondements et au fonctionnement du dispositif, au rôle de l'enseignant associé et au profil des enfants.

Le temps de cette formation en ligne est estimé à environ une heure. Elle peut être suivie à son propre rythme, en plusieurs fois.

Annexe 1 : Calendrier de l'année Coup de Pouce CLEM



■ **Le recrutement** est réalisé par le pilote.

La formation est assurée par l'Association Coup de Pouce avant le démarrage des clubs.

■ **Le choix des enfants**

1. Les enfants sont repérés par leur enseignant.
2. L'enseignant propose aux enfants et aux parents pressentis d'intégrer le club.

■ **La cérémonie d'ouverture** est un moment solennel et convivial qui marque officiellement le démarrage du Coup de Pouce Cla et l'engagement contractuel de tous les acteurs.

■ **La réunion de régulation** est un temps d'échanges de pratiques qui vise à améliorer le fonctionnement des clubs.

■ **Le Prix Coup de Pouce des Petits Jeux Mathématiques** a pour objectif de promouvoir la pratique ludique des mathématiques.

■ **La réunion de pré-bilan** est consacrée à faire le bilan de l'année avec les équipes.

■ **L'évaluation annuelle** a pour but d'améliorer le fonctionnement du dispositif.

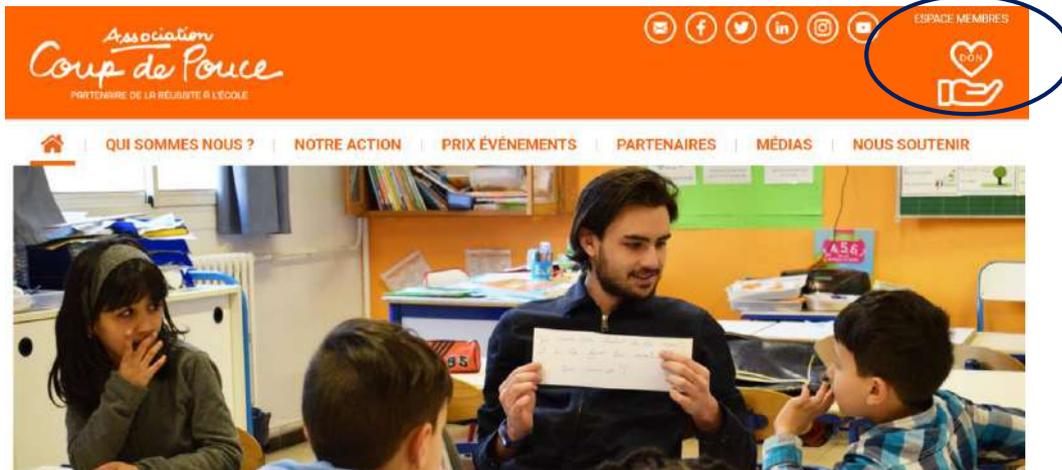
Tous les acteurs y participent : enfants et parents via des questionnaires papiers, animateurs, enseignants de Grande Section, coordinateurs et pilotes via des questionnaires en ligne sur le site de l'association.

■ **La cérémonie de clôture** est un temps fort qui symbolise la mobilisation des acteurs autour des enfants et le passage de relais aux parents. Les enfants sont remerciés pour leur investissement et félicités pour leur réussite via la remise d'un diplôme.

Annexe 2 : Tutoriel pour accéder aux Ressources en ligne de l'Association Coup de Pouce

1. Se rendre sur le site de l'Association Coup de Pouce : www.coupdepouceassociation.fr

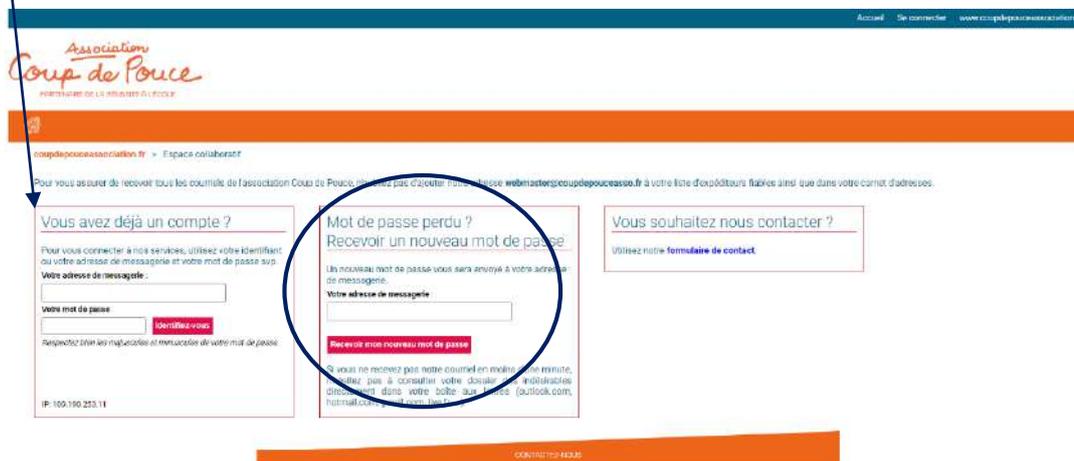
Entrer dans l'espace de connexion en cliquant sur « Espace membres ».



2. Accéder à votre compte Coup de Pouce.

- **POUR LES ACTEURS DÉJÀ INSCRITS** : Connectez-vous à votre compte avec votre adresse mail et votre mot de passe.

Si vous avez **oublié votre mot de passe**, il vous suffit d'indiquer votre adresse mail ici et de cliquer sur « recevoir mon nouveau mot de passe ». Un nouveau mot de passe vous sera automatiquement envoyé par mail.



• **POUR LES NOUVEAUX ACTEURS : Créez votre compte.**

- En tant que nouvel acteur du dispositif Coup de Pouce, vous avez renseigné votre adresse mail. Allez **dans votre boîte mail**, vous y trouverez un message envoyé par webmaster@coupdepouceasso.fr. Attention, ce mail peut être automatiquement orienté dans votre dossier « spam » ou « courrier indésirable ». Un mot de passe provisoire est renseigné, copiez-le.
 - Accédez ensuite à **votre espace de connexion** en allant sur le site de l'association, puis sur votre Espace membre (en haut à droite) ou en cliquant sur le lien qui figure dans le mail.
 - Entrez **votre adresse mail** et **le mot de passe provisoire** , puis connectez-vous.
- **Vous êtes redirigé vers le site de l'Association Coup de Pouce et sur votre compte Coup de Pouce.**

Enregistrez bien notre adresse **webmaster@coupdepouceasso.fr** dans vos carnets d'adresses ou listes blanches anti-spam afin de garantir la réception ultérieure de nos mails.

3. Pour modifier votre mot de passe

Cliquez sur « Mon mot de passe » et enregistrez le mot de passe de votre choix. Puis enregistrez.



Vous pouvez à tout moment vous connecter sur le portail de l'extranet, après avoir entré vos identifiants, et **accéder librement aux ressources en ligne.**

Durant le mois de mai, vous recevrez un mail vous informant que vous pouvez désormais accéder à vos « **questionnaires de bilan** » en vous connectant à votre compte sur www.coupdepouceassociation.fr

Merci de votre coopération et de votre confiance dans le dispositif Coup de Pouce.